LA LETTRE DU S.I.O.B. Mars 2014

Syndicat Interdépartemental des Orthophonistes de Bretagne

Siège social : 15 Rue du Kervrazic 56550 BELZ – 06-81-62-71-82 – courriel : fnosiob@gmail.com

Sommaire

Edito 2
Adhésions 3
Consultation Nationale 3
Point Information FORMATION 4
Réunions Départementales 7
Informations 9
Annonces 10

➢ Edito

ADHESION 2014/Soutien essentiel pour l'Orthophonie

En ce mois de Février, je tiens tout d'abord à remercier tous les adhérents.

Vous êtes en effet de plus en plus nombreux à adhérer au SIOB, votre syndicat interdépartemental, membre de la fédération Nationale des Orthophonistes. Par votre première adhésion ou son renouvellement régulier, vous exprimez votre soutien aux actions que nous menons et la volonté de voir l'orthophonie toujours mieux connue et reconnue, en Bretagne comme partout en France.

Divers rendez-vous ont marqué ce début d'année dans notre région :

Le Conseil régional du SIOB s'est réuni à Rennes le 11 janvier pour une journée de travail. Puis les 3 administratrices du SIOB ont assisté au **Conseil fédéral de la FNO fin janvier à Paris**. Ce fut l'occasion de réfléchir au **projet d'Assises Nationales de l'Orthophonie** qui seront organisées dans toutes les régions afin d'échanger avec vous sur les sujets professionnels qui vous questionnent, vous interpellent. Nous vous en reparlerons dans les mois à venir.

Le 23 janvier, suite à notre demande, **nous avons été reçues au rectorat de Rennes**, Françoise Garcia, vice-présidente FNO nous accompagnait. Il s'agissait de rencontrer le représentant du recteur chargé des examens et le médecin conseiller technique régional, afin d'échanger sur les documents demandés aux orthophonistes pour l'élaboration des dossiers en vue des demandes d'aménagements des examens. Le compte-rendu de cette entrevue et un argumentaire précis vous ont été envoyé par mail récemment. **La profession a notamment rappelé le cadre dans lequel nous travaillons, la convention que nous devons respecter, mais également les missions et le professionnalisme des orthophonistes.**

Février 2014 : les formations SIOB programmées à Vannes et Quimper étaient complètes. Le SIOB propose à présent des formations dans le cadre du DPC.

Nous préparons dès à présent **l'assemblée générale annuelle du SIOB le samedi 22 mars à l'hôtel IBIS de Pontivy de 11h à 12h30.**
Nous espérons vous y rencontrer et partager le verre de l'amitié.

N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre la page facebook du SIOB, véritable « vitrine » pour les Orthophonistes de Bretagne.

Merci enfin à toute l'équipe du SIOB qui a élaboré cette nouvelle lettre et qui vous représente dès que nécessaire.

A très bientôt

Monique GARREC, présidente SIOB

!!!!!! PENSEZ A VOTRE ADHESION 2014

http://www.fno.fr/fno-la-federation/comment-adherer-a-la-fno/

Envoyer votre bulletin d'adhésion à :

SIOB Adhésions
Myriam BLANQUET-UDO
1 Rue de Noé Rido
22190 PLERIN

➢ Consultation Nationale : exercice professionnel de l'orthophonie

Préparation des Assises nationales de l'orthophonie 2014-2015

L'Orthophonie aujourd'hui, demain... Quels enjeux, quel avenir ?

Un questionnaire en ligne qui vous donne la parole !

Exercice Libéral - Exercice Salarié - Démographie - Responsabilité -
Urgence - Évolution Des Pratiques - Coopération - Interprofessionnalité
Échangez, partagez, proposez... Cliquez !

https://fno.sharingcloud.eu/public/fno/sharingcloud/id_39733/p_showPoll/?itemID=16

Merci pour votre participation !!!

➢ Point Information FORMATION CONTINUE

TEMPETE : FORMATION DPC VIGILANCE ORANGE !!!

Les Orthophonistes savent s'adapter et composer…

Les 5 et 6 février s'est déroulée à Quimper la toute première formation DPC organisée par le SIOB, intitulée « Approche métacognitive dans la prise en charge orthophonique des pathologies du langage écrit », de F.Médina.

Si le « climat humain » de cette formation a été propice à une véritable mise en questionnement de nos pratiques en confrontant les modèles théoriques récents à notre clinique, favorisant de nouvelles réflexions propres à améliorer nos évaluations (diagnostic et évolution) et nos rééducations, il n'en a pas été de même de la météo !

En effet, il a fallu compter avec la forte influence de Petra, nom de la tempête qui a traversé la Bretagne, venue perturber l'organisation de ces 2 journées!

Ce sont donc 25 stagiaires, un formateur et une animatrice en proie à l'inquiétude qui ont bravé les intempéries le matin de la première journée pour converger vers le lieu de rendez-vous.

Après bien des péripéties, nous étions tous réunis pour démarrer avec 2 heures de retard (rattrapées au cours des 2 jours) !

Il fallait avoir les nerfs solides pour répondre aux multiples appels des uns et des autres et tenter de mener à bien cette rencontre telle que nous l'avions conçue.

Toute ma reconnaissance va aux stagiaires pour leur patience, leur compréhension et pour certaines, leur aide, ainsi qu'au formateur pour sa remarquable adaptabilité et sa maîtrise d'un bout à l'autre de cette formation chahutée par les éléments.

Elle restera, sans nul doute, gravée dans les mémoires.

Heureusement la solidarité et le sens de l'humour ont largement prévalu comme en témoigne ce message d'une des stagiaires :

*« Un **Grand Merci à Franck Medina** pour avoir su contourner l'interdit d'entrer en Pays Glazic, pour avoir su négocier, après de longues palabres, un atterrissage proche de cette belle ville d'eau, Quimper, pour avoir su rester zen malgré la menace d'interdiction de quitter ce territoire et pour avoir réussi à trouver des complicités efficaces pour s'exfiltrer avant la fermeture de toutes les voies de communication.*
*Un **Grand Merci également à Hélène Le Roux** pour son efficacité, sa disponibilité, afin de rendre notre orateur à son pays et à ses proches.*
Pour ma part, j'ai trouvé le retour presque ennuyeux. Pressée de prendre le train le plus tôt possible, je me suis privée du spectacle du débordement des eaux.
L'arrivée du train à Lorient s'est faite dans les temps puis ma voiture n'a pas dévié sous les assauts du vent même à l'entre deux mers où le passage existait toujours.
Rien à voir avec l'aller, mercredi matin, qui était bien plus palpitant : arrêt au milieu des bois, longue attente des bûcherons promis par un contrôleur fort aimable.
Intervention efficace de la "brigade" arrivée de Loudéac. Tronçonnage rapide, évacuation des branches et hop ! Re-départ du train, au ralenti, ce qui nous a permis d'apercevoir ces hommes forts qui nous délivraient, casqués, visières rabattus sur des visages massifs, barbus … Seulement une heure de retard. »

Véronique Bureau, orthophoniste à Quiberon

Le lendemain, Quimper avait comme des airs de Venise mais nous étions déjà loin, les rats avaient quitté le navire, et pourtant ça aurait été le moment ou jamais de s'offrir un petit tour en gondole ! Une prochaine fois peut-être ?

Hélène Le Roux, responsable de la formation continue

FORMATIONS SIOB – Inscrivez-vous, il reste quelques places !

Formations DPC :

"Apport de l'orthophonie dans une approche fonctionnelle de la **presbyacousie**" qui se tiendra à St Brieuc les 3 et 4 avril pour laquelle il reste quelques places.

Inscriptions sur www.mondpc.fr N° référence programme: 21551400002

Formations FIF-PL:

>> "Prise en charge individuelle des patients autistes et groupe d'entrainement aux habiletés sociales"
Lorient, 2 et 3 octobre
Programme remanié (voir ci-dessous)

Inscriptions : celine.arthus@laposte.net

>>"La prise en charge du bégaiement dans les groupes"
St Brieuc 13 et 14 novembre 2014

Inscriptions : heleneleroux22@gmail.com

Prise en charge individuelle des patients autistes et groupe d'entraînement aux habiletés sociales

Les habiletés sociales sont définies comme un ensemble de comportements spécifiques qui permettent de communiquer, d'exprimer ses émotions et ses besoins et de réaliser ses objectifs relationnels.
L'entrainement aux habiletés sociales recouvre un ensemble de stratégies qui visent à améliorer les relations interpersonnelles et la compréhension des situations sociales et à généraliser ces compétences dans la vie quotidienne de la personne.
Cet accompagnement s'adresse notamment aux personnes présentant un trouble envahissant du développement sans déficit intellectuel à tout âge de la vie.
Dans l'autisme de haut niveau, il existe une inadaptation sociale. L'entrainement aux habiletés sociales permet de pallier ces difficultés. Cette formation permettra d'aborder la mise en place pratique de cette méthode structurée.

Objectifs : Permettre l'acquisition ou la réactualisation de connaissances concernant les troubles des habiletés sociales et leurs différentes méthodes de prise en charge au travers d'exemples cliniques concrets.

Moyens:

- Présentations power point
- Présentation d'outils cliniques spécifiques
- Transmission des documents aux participants
- Analyse de vidéos
- Présentation de matériel
- Atelier : réflexion et élaboration d'exercices visant à travailler une habileté sociale spécifique en petit groupe.

Programme :

JOUR 1
9h00-10h30 : Autisme de haut niveau :

- Définition / épidémiologie / classifications
- Généralités / notion de TSASDI
- Fonctionnement social des personnes TEDSDI

Pause
10h45-11h30 : Recommandations de bonnes pratiques (HAS)
11h30-12h45 : L'évaluation orthophonique d'un enfant porteur d'autisme

- Généralités/Evaluation formelle/Evaluation pragmatique

Repas
14h-14h45 : L'évaluation orthophonique d'un enfant porteur d'autisme (suite)
14h45-15h45 : Prise en charge individuelle et relations avec l'école

Pause
16h00-17h : Concept du groupe
- Qu'est-ce qu'une habileté sociale ? Pourquoi un groupe ? Dynamique de groupe

17h-18h : les règles d'or du groupe
- Les pré-requis, constitution d'un groupe

JOUR 2
9h-10h : entretien et évaluation pré-groupe
10h15-12h30 : Séance type
14h-14h45 : Méthodes et supports utilisés
14h45-15h30 : Généralisation des compétences
- Implication des parents, séances en situation réelle

15h45- 17h30 : Analyse des pratiques / atelier de mise en pratique
17h30-18h : Elargissement à d'autres pathologies.

LE DPC : Mode d'emploi

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est devenu une obligation annuelle pour tous les professionnels de santé (libéraux et salariés.
Le SIOB est enregistré en qualité d'organisme de DPC sur le site www.ogdpc.fr.
Des programmes DPC seront régulièrement déposés sur le site en 2014 et les orthophonistes bretons en seront informés par mail.
Un programme DPC intègre au minimum trois étapes dont deux évaluant les pratiques professionnelles au moyen de questionnaires pré et post formation qui vous seront soumis dès lors que vous vous serez inscrit(e)s, obligatoirement via le site www.ogdpc.fr, à une session.
Ces formations, axées sur des thématiques au cœur des préoccupations de terrain des orthophonistes, et proposées par des orthophonistes qualifiés, ont l'avantage d'être gratuites et peuvent donner lieu à indemnisation (2 jours/an/professionnel) pour compenser la perte d'activité liée à la fermeture du cabinet ou à l'absence du salarié.
Au préalable, il vous appartient de créer votre compte personnel dans www.mondpc.fr excepté si vous êtes un professionnel de santé hospitalier ou salarié hors centre de santé conventionné.
Retrouvez tous les cas de figure et la marche à suivre en suivant ce lien: www.mondpc.fr/index.php/mondpc
Attention, lors de la création de votre compte sur le site, joignez obligatoirement la copie de votre CPS et de votre RIB scannée ou photographiée et convertie au format PDF, sans quoi vous ne pourriez pas être indemnisé et ce, même si vous avez reçu un mail de confirmation du succès de votre enregistrement par l'OGDPC, sans avoir joint ces 2 fichiers !
Il importe qu'un grand nombre d'orthophonistes créent leur compte DPC et qu'une montée en charge des inscriptions à une formation DPC soit effective en 2014.
Montrons notre dynamisme et notre volonté à toujours perfectionner nos diagnostics orthophoniques, par la réflexion sur nos évaluations et pratiques rééducatives, ferment d'un sens clinique orthophonique toujours plus riche et pointu, régénéré par les formations !
Alors, toutes et tous à vos claviers et pour ceux ou celles qui voudraient être guidé(e)s dans ces démarches, n'hésitez pas à venir aux réunions départementales organisées par le SIOB, occasion, entre autres, de tester "in vivo" la création de son compte personnel et la navigation sur la site de l'OGDPC (de la recherche de programmes à l'inscription à une session), tout ceci, dans la convivialité! Pour le SIOB, la vice-présidente, chargée de la formation continue. **Hélène Le Roux**

www.ogdpc.fr

➢ Réunions départementales

Ille et Vilaine : jeudi 13 février à Rennes

Table ronde « Orthophonie et Orthoptie »

Une nouvelle formule de réunion départementale s'est tenue jeudi soir à Rennes à la maison des associations boulevard Jacques Cartier. Après **un temps syndical** reprenant l'actualité (DPC, avenant 13 et 14, normes d'accessibilité, compte – rendu de la réunion au rectorat concernant la demande d'aménagements, …), s'est tenue **une table ronde ouverte à tous les orthophonistes du département** intitulée « apport de l'orthoptie dans la rééducation du langage écrit », animée par Roseline Even, Orthoptiste. Une présentation très intéressante, qui nous encourage encore plus au travail en partenariat. Nous remercions également Elodie Blanc, orthophoniste à Rennes, pour sa présentation joliment illustrée de l'opération « 1 bébé 1 livre » qui s'est tenue à Rennes. Toute l'équipe du SIOB se félicite du succès de cette réunion qui a réuni une trentaine de participants venus parfois de loin, et qui l'encourage à réitérer l'expérience. Vos idées sont les bienvenues !

Stéphanie Dussaux

Finistère : samedi 7 décembre à Brest de 10h à 12h

La réunion s'est tenue **le 7 décembre 2013 à BREST de 10 h à 12h.**
22 personnes étaient présentes.

Ordre du jour :
- Actualités syndicales et professionnelles (développement professionnel continu DPC, infos de la dernière commission paritaire…)
- Questions diverses
- « heure technique »

DPC : de nombreuses questions concernant sa mise en place et l'obligation d'une formation par an. L'année 2014 sera une année de montée en puissance du dispositif DPC, chacun devant créer son compte sur « mondpc.com », et réaliser une formation dans l'année. Il est évoqué également la crainte d'une moins bonne qualité des formateurs (fiabilité…) et de la possibilité de faire des formations hors cadre purement « orthophonique ». Nous précisons que les formations doivent être validées par le comité scientifique de l'OGDPC et qu'il sera possible de faire des formations ouvertes à d'autres professionnels de santé afin de favoriser les échanges interprofessionnels.

Problème de la mise en place des tiers- temps pédagogiques. Constat d'un durcissement des critères d'obtention des aménagements pédagogiques pour l'examen, de la part de l'éducation nationale. Les orthophonistes présents soulèvent les

questions récurrentes de l'exigence d'un suivi orthophonique sur le long terme et d'un manque de concertation de notre profession de la part des intervenants en milieu scolaire (médecins scolaires, professeurs, conseillers d'orientation…)

Avenant 14 : Information sur la participation des caisses concernant les actes en EHPAD ou MAS. Les honoraires sont à déclarer au même titre que les autres actes faisant l'objet de remboursements. Ils ne seront pas à inscrire au RSI, sauf en cas de dépassements d'honoraires.
Dématérialisation des DAP. Sophie POSTIC développe le sujet en expliquant qu'un essai de 3 mois va être mis en place à partir de janvier dans chaque département breton. 3 orthophonistes volontaires seront indemnisées à hauteur de 300 euros pour leur participation à cet essai. Il est souhaitable que chaque praticien dispose d'un logiciel de télé transmission différent. Sophie reprécise que depuis l'avenant 13, la DAP transmise est sous la responsabilité de l'orthophoniste qui doit en assurer l'envoi postal et non plus l'assuré.
Concernant la mise en application de cette nouvelle mesure (avenant 14) se pose la question d'en informer également les orthophonistes non syndiqués.
Cette montée en charge de la matérialisation des DAP et des ordonnances est tributaire de l'agrément de plusieurs logiciels de gestion, ce qui n'est pas encore le cas.
URPS : Point d'information : rôle de l'URPS et appel à candidatures pour le 10 janvier.
Commission des équivalences de diplômes européens : Les modalités sont précisées : 2 à 3 réunions annuelles. 4 suppléants seront élus le 10 janvier. Problème de l'indemnisation, faible au regard de l'investissement. La FNO va soulever ce problème auprès de la DRJSCS.
Questions diverses :
- Problème de la double prise en charge orthophonique CMPP / libéral. Semble varier en fonction du médecin directeur du CMPP qui est le prescripteur.
Il est précisé qu'il est impératif de prévenir le médecin conseil de la CPAM.
- Nouveau Centre de Formation en orthophonie. Projet en cours à Rennes, ce que déplorent nombre d'orthophonistes présents. Il semble pourtant qu'il y ait des compétences universitaires dans le secteur brestois. Le problème est le manque de temps pour le montage du dossier. Muriel BOT avait été contactée. Mais c'est une mise en place très longue et coûteuse d'un point de vue financier. Il faudrait relancer les chefs de service convaincus de la faisabilité du projet.

Demande de participation au salon AZIMUT de BREST les 23-24 et 25 janvier. 4 personnes présentes se proposent d'y aller.

Marie-Pierre Le COSSEC

Salon Azimut à Brest (salon des formations et des métiers pour les lycéens)

➢ Informations

La prochaine journée de formation régionale de Bien Grandir en Bretagne (dispositif de suivi des nouveau-nés vulnérables) se déroulera le :

Mardi 1er Avril 2014
A Pacé (près de Rennes)
Salle Le Ponant

« Les troubles neurovisuels chez les nouveau-nés vulnérables»

Cette journée s'adresse à tous les acteurs de la périnatalité et de la petite enfance impliqués dans le suivi des enfants à risque : médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, médecins scolaires ou de PMI, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, orthoptistes, et tous les professionnels de santé du champ médico-social (hôpitaux, pédopsychiatrie, CAMSP, SESSAD, PMI …).

Vous trouverez en pièce jointe le programme de cette journée, ainsi que le bulletin d'inscription.
Vous retrouverez cette information également sur le site internet du réseau www.adepafin.com

Cécile PICHON
Coordinatrice administrative
Réseau périnatal des Côtes d'Armor
ADEPAFIN
Tel : 02 96 01 77 25

Samedi 22 mars 2014 au Palais des Arts de Vannes
« Etre parent d'un enfant porteur de handicap »

trisomie
MORBIHAN
« Être parent
d'un enfant porteur de handicap »
Intervention de Reynald BRIZAIS,
Maître de conférences en Psychologie sociale, Université de Nantes
Samedi 22 mars 2014 de 9h à 12h
Palais des arts, Vannes
inscription à : secretaire@sessad56.fr ou au 02 97 40 64 09
Après la conférence, l'association Trisomie 21 Morbihan organise un repas.
Si vous souhaitez y participer : trisomiemorbihan@laposte.net

➢ Annonces

FORMATION Pour la septième année consécutive, nous organisons une formation intensive d'une semaine sur la prise en charge du Bégaiement, à Villers sur Mer, en Normandie.
Cette année, elle aura lieu :

Du vendredi 26 septembre au vendredi 3 octobre 2014.

Tout au long de la semaine, vous pourrez expérimenter en petits groupes des mises en situations de notre pratique professionnelle, en alternance avec des présentations théoriques, en grand groupe.
En ateliers, vous vous approprierez les techniques motrices, vous comprendrez la nécessité d'utiliser la vidéo avec les personnes qui bégaient et apprendrez à conduire un groupe de patients.
Vous vous entraînerez aux habiletés de communication grâce aux jeux de rôle.
Cette formation pragmatique vous permettra d'accompagner avec confiance et sérénité des patients de tous les âges, quelle que soit la sévérité de leur bégaiement.
La formation est ouverte à 30 orthophonistes.
Le prix de cette semaine est de 1150 € pour la part thérapeutique - comprenant 49 heures de travail - et de 545 € environ pour l'hébergement en pension complète. Nous attendons comme chaque année de recevoir l'agrément du FIF PL. (800 € en 2013)

Ce projet vous séduit : vous trouverez sur notre site des informations complémentaires et le programme de la semaine :

www.begaiementstagesetformations.fr

Si vous recevez ce document plusieurs fois, nous vous prions de nous en excuser : vous êtes sur plusieurs listes !
Vous pensez à des orthophonistes intéressés par cette formation : merci à vous de leur transmettre cette lettre d'un clic !
Bien cordialement,

Marie CHABERT, Cécile COUVIGNOU, Caroline HAFFREINGUE
Anne de SAGEY- LECOMPTE, Hélène VIDAL - GIRAUD

COLLABORATION Cabinet d'orthophonie situé à **Plonéour Lanvern (29)**, pays bigouden: nous proposons une collaboration, pathologies diverses.
Vous pouvez nous joindre au 02 98 82 69 59.

Merci d'avance, et bonnes fêtes de fin d'année!
Cordialement.
Le Cam Amélie et Skala Gwenn

MEMOIRE Dans le cadre de mon mémoire sur les logico-mathématiques, je réalise une enquête auprès des orthophonistes et des parents. Je vous serais reconnaissante, si vous pouviez m'aider en remplissant ce questionnaire et en diffusant aux parents celui qui leur est destiné. L'objectif pratique de mon mémoire est de réaliser une brochure à destination des parents qui contiendra des idées de jeux et d'activités pratiques au quotidien pour aider leur enfant en difficulté en logico-maths.

Voici les liens vers les formulaires en ligne à remplir :
Celui pour les orthophonistes :
https://docs.google.com/forms/d/1buL6KBLoD8gQHTK-LM1S_zV_0kAYFIhN0mE9ujQqKYo/viewform
Celui pour les parents :
https://docs.google.com/forms/d/1ee1SuRTFmgmeD8EFRmRzkvkdxcjcu2EHn1fJQyUhCBw/viewform

Je vous remercie d'avance pour votre aide.
Cordialement,
Marie Pitié - étudiante à l'École d'Orthophonie de Strasbourg

COLLABORATION Nous recherchons actuellement une collaboratrice pour 2 voire 3 journées de RV. Nous sommes 3 orthophonistes installées dans un cabinet à Maure de Bretagne (30 min. de Rennes) avec une demande de prise en charge qui dépasse nos possibilités d'y répondre favorablement dans un délai satisfaisant pour tous.

Nous disposons de 3 bureaux indépendants, agréables et bien dotés en matériel que nous mettons en commun, tout cela dans une ambiance de travail conviviale.

Chacune de nous peut libérer son bureau une journée soit le lundi, le mercredi et le jeudi ou le vendredi.

Le cabinet est situé dans le centre du bourg, dans un secteur proche des écoles (2 écoles maternelles et primaires, et 2 collèges) ainsi que de la maison de retraite.
La patientèle est composée d'enfants et d'adultes, les pathologies sont variées.

La rétrocession se monterait à 20% des honoraires encaissés.

Si cette proposition vous intéresse, nous pouvons prolonger la discussion au téléphone (02.99.34.52.52) ou par mail à l'adresse suivante : sylvia.deka@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter !

MEMOIRE Actuellement étudiante en 2ème année d'orthophonie à Lille, je commence à réfléchir au déroulement de mon mémoire. Il portera sur l'éventuelle mise en place d'une plateforme de communication entre les parents-les orthophonistes- et les enseignants. Pour cela, j'ai besoin de connaître l'avis d'un maximum d'orthophonistes sur la question de la bonne/mauvaise communication entre ces différents acteurs.
Je souhaite donc partager un questionnaire à remplir (pas plus de 5 min), pour avoir une vision plus globale de mon projet.
Pour cela, j'ai besoin des adresses mails des orthophonistes, me permettant de les contacter.
Bien entendu, ces adresses ne seront pas conservées et les questionnaires sont parfaitement anonymes.

Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter, et me tiens à votre disposition pour d'éventuels renseignements supplémentaires.

Cordialement,

Audrey Prévost audreyprevost@hotmail.fr

REMPLACEMENT

Je cherche un/e remplaçant/e pour mon congé maternité, d'avril à août 2014 (dates/durée à discuter ensemble).

J'exerce au sein d'une maison médicale, à 10km de Saint Malo (St Méloir des Ondes), avec environ 60 rdv/sem.
A noter qu'il y a des vacances durant mon congé, le/la remplaçante pourra donc adapter son rythme de travail.

Les pathologies sont variées auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes.
Rétrocession à discuter.

Vous pouvez me contacter :
- par téléphone : 06.66.95.55.23 ou au cabinet 02.99.58.89.51
- par mail ortho.huon@gmail.com.

Audrey HUON

SALARIE

SESSAD de Perharidy à MORLAIX
3bis rue Léonard De Vincy
Etablissement dépendant de la Fondation Centre Hélio-Marin - **Prochainement Fondation ILDYS**

Recherche Orthophoniste (h/f) en Cdi à 50%

Vous travaillerez au SESSAD de Morlaix au sein d'une équipe pluridisciplinaire (coordinatrice, médecin référent en soins de suite et réadaptation et spécialisé enfants et adolescents, kinésithérapeute, ergothérapeute, assistante sociale, psychologue et éducatrice) auprès de 15 enfants et adolescents âgés de 0 à 20 ans, présentant un handicap moteur avec ou sans troubles cognitifs associés, sur un rayon de 35/40 Kms autour de Morlaix. (Permis B exigé).

Vos missions :

Au SESSAD l'orthophoniste s'attache à l'évaluation, au traitement et à la prévention des troubles de la communication, du langage (oral et écrit), des aptitudes logico-mathématiques, de l'articulation, de la parole, de la voix et de la déglutition.
Il prend en compte les répercussions éventuelles du trouble sur le plan scolaire mais également familial et social, ainsi que l'existence de possibles troubles associés (moteur, sensoriel, exécutif, attentionnel, du comportement).
Il réalise un bilan, en dégage le diagnostic orthophonique et définit en conséquence les objectifs et moyens de la prise en charge. Il intervient sur le champ de la rééducation et peut également s'inscrire dans une démarche de réadaptation (recherche et mise en place de moyens de communication alternatifs, liens avec l'équipe enseignante, auxiliaire de vie scolaire en vue de conseils, échanges, aménagements pédagogiques, aides techniques…).

Le poste est à pourvoir dès que possible

Contacts :

Mme Isabelle Mévellec
Responsable du SESSAD
3 bis rue Léonard de Vinci
29600 Morlaix
Tél 02 98 29 34 90 ou 06 11 86 47 45

Mr Sébastien Desvent
Responsable de la coordination des soins
Centre de Perharidy à Roscoff

Tél. : 02 98 29 39 39

Info-Langage.org

SIOB - Syndicat Interdépartemental des Orthophonistes de Bretagne
103 J'aime · 19 personnes en parlent

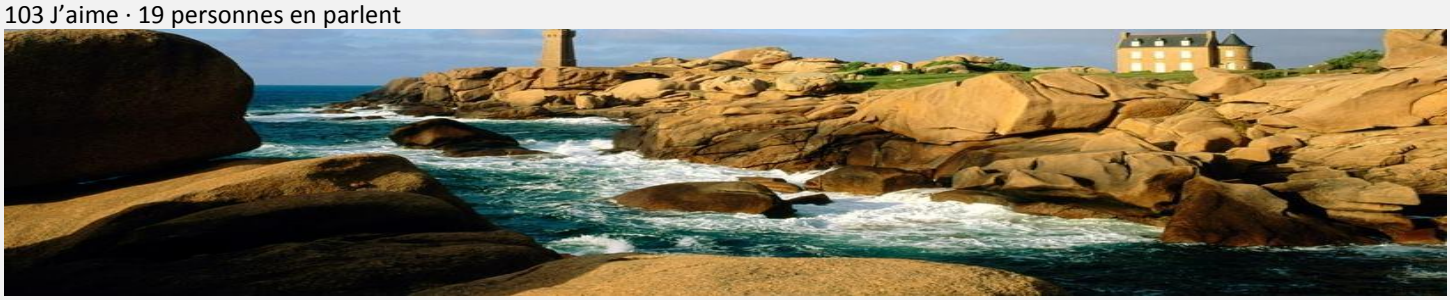

https://www.facebook.com/pages/SIOB-Syndicat-Interd%C3%A9partemental-des-Orthophonistes-de-Bretagne/431463783625481